

ID: 045-214500498-20240326-2024032615-DE

enregistrement ACT



Conseil Municipal Délibération numéro 2024032615

Date de la convocation 21.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date d'affichage 21.03.2024

Présents: Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Nombres de membre En exercice: 15

Absents donnant pouvoir: Sylvie VUILLET à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Yann GOLLION, Aurélia BLOT à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à

Présents: 15 Votants:

François DAUBIN.

Délibération 2024032615

Organisation de la semaine scolaire rentrée de septembre 2024

Pour Contre Abstention 0 Le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à la semaine scolaire dans les écoles primaires publiques permet, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire en répartissant les heures sur 4 jours.

La dérogation obtenue pour la collectivité en 2020 estarrivée à échéance en 2023.

Etant entendu l'avis du conseil d'école du 12.03.2024 en faveur du maintien de la semaine scolaire sur 4 jours,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Décide de solliciter la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Loiret pour prolonger cette dérogation.

Le Maire, Florence BONDUEL

Le Secrétaire de séance, Sophie THIRET épouse ALLION, Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr